

ÉDUCATION ■ Des parents ont manifesté devant le rectorat, hier, à Limoges

Un réel « manque de moyens »

Hier, un petit groupe de parents d'élèves des écoles de Bujaleuf, Nedde, Eymoutiers et Peyrat-le-Château a décidé de manifester son mécontentement devant le rectorat de Limoges.

Émilie Montalban

emilie.montalban@centrefrance.com

C'est à grands coups de casseroles et de pancartes qu'une dizaine de parents d'élèves s'est présentée devant l'entrée du rectorat, avenue François-Chénieux, à Limoges, hier.

Depuis plusieurs mois, ces parents, dont les enfants sont scolarisés à Nedde, Peyrat-le-Château, Eymoutiers ou encore Bujaleuf, réclament plus de moyens pour faire face au nombre croissant d'élèves dans les classes.

Des enseignants sans solution

« Nos écoles se situent dans des zones classées territoires éducatifs ruraux (TER) et non en zone d'éducation prioritaire (ZEP). Or, nous demandons nous aussi des moyens nécessaires pour les enseignants », déclare Marie, parent d'élève. En décembre, le groupe avait



LISTE. Ils ont accroché leurs demandes aux grilles du rectorat. PHOTO : ÉMILIE MONTALBAN

envoyé une lettre au rectorat de Limoges pour faire part des besoins humains et matériels nécessaires. « Depuis, la psychologue en congé maternité n'a toujours pas été remplacée et la rééducatrice en arrêt maladie non plus. Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) est inexistant », déplore Florence, autre maman. Pour rappel,

leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

C'est le cas d'une enseignante de l'école maternelle d'Eymoutiers, présente hier devant le

rectorat et qui exerce depuis huit ans : « dans ma classe, j'ai quatre enfants reconnus handicapés par la MDPH et je suis seule pour m'occuper d'eux ».

Les parents d'élèves des quatre établissements demandent donc des postes d'enseignants pour soutenir les élèves non francophones et que les agents du Rased soient remplacés. ■